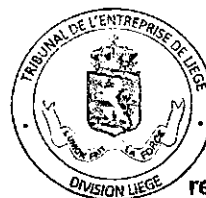


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mo
b

21140890



23 NOV. 2021

greffe

N° d'entreprise : 0433 062 042

Nom

(en entier) : **R.C.**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Milmort 590 - 4040 HERSTAL****Objet de l'acte : démission et nomination d'un administrateur**

Il ressort de l'assemblée générale extra-ordinaire de la société du 25/08/2021 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

• la démission de Madame Anne FAYMONVILLE (97.04.24-362-13), demeurant à LU-9990 WEISWAMPACH, Schullweeg 1 comme administrateur de la société à partir du 25/08/2021. La société vote sur sa décharge lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

• la nomination de Madame Lisa FAYMONVILLE (95.06.20-362.08), demeurant à LU-9990 WEISWAMPACH, Duarrefstrooss 16 comme administrateur de la société à partir du 25/08/2021. Le mandat est exercé à titre gratuit et expire lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2023.

FMLC SRL

ici représentée par son représentant permanent,

Monsieur Francis DETHIER

administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).